INSTITUTIONS.

Institution *ARPIN*, dirigée par
Mme DERON Née HUET.
Nos. 107 et 109,
RUE BOURBON, entre CONTI et ST-LOUIS.

MME. DERON, née HUET, en prenant la direction de l'Institution dirigée depuis plus de 30 ans par Mme Arpin, sollicite la bienveillance dont l'on a toujours généralement honoré à l'Institution qu'elle remplace.

Elève distinguée de la Maison Royale de St Denis, possédant des diplômes d'institutrices supérieures, première maîtresse dans deux des pensions les plus renommées de Paris, Mme DERON, qui a déjà passé parmi nous plusieurs années, n'est fait connaître autant par la douce fermeté de son caractère, que par l'excellence de sa méthode d'enseignement.

Elle sera puissamment secondée par son mari: M. DERON n'a pas moins de titres à présenter aux familles. Tout nouvellement arrivé de Paris à la Nouvelle-Orléans, il y est déjà connu avec les rapports les plus favorables, bachelier ès lettres, licencié, inscrit en doctorat à la faculté de Paris, ancien élève de l'Ecole des Chartes, à la Bibliothèque de Rois, professeur de littérature, d'histoire et de philosophie à Paris. M. DERON est de plus écrivain et auteur de plusieurs ouvrages. Il consacrera tout son temps à faire des cours français dans les diverses branches de l'Institution.

La langue anglaise sera aussi l'objet d'une attention toute particulière. Des maîtresses d'une capacité reconnue, et un professeur distingué, M. Orton, sont spécialement chargés de diriger les classes d'anglais.

Des dames du talent le plus remarquable et du savoir le plus éprouvé enseignent la musique dans la pension. Mme Boyer continuera de donner des leçons de piano; Mme Lavillebeuvre, des leçons de harpe et de piano.

Les autres arts d'agrément seront aussi enseignés par les meilleurs professeurs.

Tels sont, en résumé, dans l'ordre de l'instruction, les titres et les moyens par lesquels Mr. et Mme. DERON désirent assurer aux parents que les études de leurs enfants seront conduites avec supériorité.

Cependant, les choses qui constituent l'ordre de l'éducation l'emportent sur toutes les autres. Mme DERON se préoccupera avant tout de justifier la confiance des familles par les soins physiques, moraux et religieux qu'elle donnera à ses élèves. Former dans les jeunes personnes d'abord le cœur et le caractère, puis l'esprit; leur donner des principes purs et vrais, pour les préparer à entrer dans le monde avec sécurité, mais aussi avec un sentiment profond de devoir, enfin trouver à faire d'elles des femmes à l'image de Dieu, mais d'une âme, d'une intelligence habitante nécessaire à faire d'elles surtout, pour l'avenir, de bonnes mères de famille: voilà le but que se propose Mme DERON.

La pratique d'une éducation et d'un enseignement parents vraiments à Mme DERON, elle l'espère, toute l'estime et toute la confiance qu'elle a déjà values à Mme Arpin.

Mme DERON maintiendra les conditions de paiement établies par Mme Arpin.

CONDITIONS.

Pensionnaires.	$ 25
Demi-pensionnaires.	15
Externes—1re et 2de classes.	10
Idem 3me, 4me et 5me classes.	8
Idem 6me classe.	6
Arts d'agrément payés séparément.	
Musique. Exercice inclusif.	$ 12
(Solfège et chant.)	
Dessin.	6
Danse.	6
1er fév—3m.	

PLANTES ET ARBRISSEAUX.

No 11, rue de la Hommée.

Le soussigné a l'honneur de prévenir une grande quantité de plantes et d'arbrisseaux, en diverses variétés, des racines de fleurs nombreuses de Hollande telles que jacinthe, amaryllis, tubéreuses, &c. &c. Aussi des graines à fleurs des plus variées toutes, qu'il vendra à bien meilleur marché que tout autre marchand de cette ville, attendu qu'il a pu en faire venir avant l'ouverture de son pépinier approvisionnement.

Il vend aussi des graines potagères des meilleures sortes et au plus bas prix. Wm DINN,
1f, rue Conmaine.

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

On trouve toujours chez le soussigné des médicaments, drogues, produits chimiques, instruments de chirurgie et autres, &c. &c., garantis de première qualité et aux prix les plus modérés. Il a des traités de toutes les sortes les premières maisons d'Europe. Il a en stock tout ce qui est nécessaire pour les remèdes de campagne, demandant que de faibles quantités aussi souvent renouvelées.

A. PEYCHAUD,
2 Jan 124, rue Royale.

MAGASINAGE.

Un magasin est offert au public au magasinage, entrepôt, tout à l'épreuve du feu, situés dans la ville de Mandeville, à un peu de distance du Wharf de débarquement pour les bateaux à vapeur et les chalands.

Magasin de l'Union—Rue Tchoupitoulas, coin Commerce et Notre-Dame.

Magasin de Poincet—Rue du Fourbeur.

Magasin du Pelican—Rue du Commerce, coin Tchoupitoulas et Notre-Dame.

Magasin du Commerce—Nouvelle Levée, entre les rues Gravier et Duzette.

Magasin du Phenix—Rue Tchoupitoulas entre St Joseph et Gravier.

Magasin succursale—Rue Notre-Dame, entre Tchoupitoulas et Magasins.

Ces magasinages sont à recevoir les marchandises de l'Ouest, à l'abri, dans des salles séparées; les clients trouvent aussi constamment employés de manière à faciliter l'entrée et la sortie. On garantit la régularité et la promptitude.

EMERSON, TOURNÉ & Co.,
158, Tchoupitoulas

Biens fonds améliorés à vendre.

Le soussigné offre à vendre à des conditions libérales, les propriétés améliorées suivantes:

1e UN LOT DE TERRE à l'encoignure de rues Hercule et Carondelet, ayant 100 pieds de front sur chacune par les rues Gravier, Bienville et Carondelet, mesurant 40 pieds face à la rue Carondelet et une profondeur de 100 pieds, et face à la rue Bienville.

2e LA MAISON à trois étages en briques, formant l'encoignure des rues Natchez et Magasins, ayant 40 pieds de face sur Natchez et 100 pieds de profondeur jusqu'à une allée ou passage sur le derrière.

3e DEUX MAISONS en briques, à deux étages en face de Carondelet entre Tchoupitoulas et Commerce, numéros Nos 21, 23, 25, et 27-29, chaque lot mesurant 21 pieds face à la rue Girod, sur 96 pieds de profondeur, et formant un magasin et logements.

4e DEUX MAGASINS en briques à deux étages, Nos 54 et 56, rue du Commerce, entre les rues Girod et Lafayette, mesurant chacun 20 pieds face à la rue du Commerce sur 99 pieds de profondeur.

5e TROIS LOTS DE TERRE, avec bâtisses neuves, situés dans la ville de Lafayette, cote Nos 1, 3 et 5 rue Pontchartrain, entre les rues Houpitoulas et Rousseau, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces face à la rue Tournée, sur 101 pieds de profondeur. Toutes ces propriétés sont louées à de bons locataires. S'adresser à H. Ste JULIE,
1f avril—1m No 9, rue Lafayette.

TOILE D'IRLANDE.

REÇUES par le navire Unocas, de Liverpool:
20 cassels 4/4 toile d'Irlande en pièces et demi-pièces.
2 cassels 4/4 toile de famille, qualité supérieure.
2 do 4/4 toile drap d'Irlande.
1 do toile linonne 5/4 étroite de couleur pour robes de dames; 5 de batistes blanches.
5 cassels toile blanche de Hollande.
1 do toile imperméable à bâches; 1 do toile à ha-
1 cassel 10 canevas blancs supérieurs.
1 cassel coutils blanc et raies de Barnsley.
1 do do fils imprimés gros et bruns.
1 do lisses uniformes, coutils de fantaisie.
1 do mousseline unie superfine.
1 do gingham français de fantaisie, en dégagement et à vendre par
McDOWELL & PECK,
1f av 96 rue Gravier.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

A partir d'aujourd'hui, la raison J. DUCOURNAU & Co, est dissoute d'un commun accord.

La liquidation sera faite par lesdits seuls contractants.

Signé J. DUCOURNAU,
J. DUCOURNAU.

Nous J. DUCOURNAU continuerons seul non et pour son compte particulier le même genre d'affaires que par le passé.

Nlle-Orléans, le 1er avril 1848. 14av—30f

A VENDRE—Une étendue de terre face au Bayou Manon dans la paroisse d'Iberville, mesurant 40 arpents de front sur 40 de profondeur, ayant 1 arpent de front sur le Bayou Manon, et 39 arpents